

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE D'EAUBONNE
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 16 JUILLET 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation		A l'ouverture :
10/07/2020	Nombre de conseillers en exercice :	35
	Nombre de conseillers présents	30
	Nombre de conseillers représentés :	5
	Nombre de conseillers votants :	35

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE SEIZE JUILLET, A VINGT HEURES TRENTE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 10 juillet 2020, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-José BEAULANDE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DÉCHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MÉNARD Lionel, Mme DUTOUQUET-LEBRUN Evelyne, M. GRIMONPONT Régis, M. MICHELET Cyril, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, M. LIMOUZIN Vincent, Mme VEYSSIERE Viviane, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle, M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, Mme CHAPOY Suzanne, M. LE FUR Corentin, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS à l'ouverture de la séance :

Mme LEGENDRE Flora ayant donné pouvoir à Mme MATTEI Christine
Mme BOUSSUARD-LE-CREN Sylvaine ayant donné pouvoir à M. AUBIN Jean
Mme MARMÈCHE Christiane ayant donné pouvoir à M. MORISSE Tom
M. BALLOY Philippe ayant donné pouvoir à Mme CHARBONNIER Martine
Mme JACOB Aurore ayant donné pouvoir à M. LE FUR Corentin

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin

Le Conseil Municipal :

- Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés les procès-verbaux des séances du 26 février 2020 à 19h00 et 20h00;
34 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.
1 abstention : M. Grégory BERTHAULT, non inscrit
- Prend acte des décisions prises par le Maire (du n° 2020-096 du 20.02.2020 au n° 2020/205 du 26.06.2020) en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 1^{er} de l'Ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 ;
- Approuve à l'unanimité (35 voix) l'ordre du jour de la séance.

2020/023 -Rapport annuel 2020 sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport annuel 2020 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

2020/024 - Désignation des membres du Conseil Municipal composant les commissions municipales intervenant en matière de commande publique : conditions de dépôt des listes

À l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal approuve les conditions de dépôt des listes suivantes : chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats ; les listes doivent comprendre, au plus, le double du nombre de sièges de titulaires à pourvoir, elles peuvent être déposées incomplètes ; le dépôt est possible, par écrit ou même oralement, jusqu'à l'ouverture des opérations de vote.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/025 -Désignation des membres du Conseil Municipal la Commission d'Appel d'Offres et duJury de concours

Le Conseil Municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste et au scrutin secret, désigne ses membres composant la commission d'Appel d'Offres et précise que les membres élus de la commission d'appel d'offres constituent le collège « élus » des jurys de concours :

Titulaires	Suppléants
Jean AUBIN	Francis LOUVRADOUX
Quentin DUFOUR	Vincent LIMOUZIN
Bernard LE DÛS	Isabelle ARONSSOHN
Sylvaine BOUSSUARD-LE-CREN	Lionel MÉNARD
Philippe BALLOY	Martine CHARBONNIER

25 voix pour la liste de M. AUBIN ;

6 voix pour la liste de M. BALLOY ;

4 bulletins blancs.

2020/026 -Désignation des membres du Conseil Municipal la Commission de délégation de service public

Le Conseil Municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste et au scrutin secret, désigne ses membres composant la commission de délégation de service public :

Titulaires	Suppléants
Jean AUBIN	Isabelle ARONSSOHN
Tom MORISSE	Viviane VEYSSIERE
Dominique NOIRÉ	Lionel MÉNARD
Francis LOUVRADOUX	Quentin DUFOUR
Martine CHARBONNIER	Philippe BALLOY

25 voix pour la liste de M. AUBIN ;

6 voix pour la liste de Mme CHARBONNIER ;

4 bulletins blancs.

2020/027 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Le Conseil Municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste et au scrutin secret, désigne ses membres composant la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

Titulaires	Suppléants
Jean AUBIN Tom MORISSE Dominique NOIRÉ Francis LOUVRADOUX Martine CHARBONNIER	Isabelle ARONSSOHN Viviane VEYSSIERE Lionel MÉNARD Quentin DUFOUR Philippe BALLOY

**25 voix pour la liste de M. AUBIN ;
6 voix pour la liste de Mme CHARBONNIER ;
4 bulletins blancs.**

2020/028 - Désignations au sein des organismes extérieurs et associations où siègent des représentants du Conseil Municipal : renoncement au bulletin secret

À l'unanimité, et en application des dispositions du 6^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations faisant l'objet des délibérations n° 2020/029 à 2020/061 :

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/029 - Désignations des représentants du Conseil Municipal au sein de la Piscine des Bussys

À la représentation proportionnelle au plus fort reste, le Conseil Municipal désigne ses représentants au sein du Syndicat Intercommunal de la piscine des Bussys :

Titulaires	Suppléants
Jean AUBIN Régis GRIMONPONT Martine CHARBONNIER	Sylvaine BOUSSUARD-LE CREN Cyril MICHELET

**25 voix pour la liste de M. AUBIN : Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ;
6 voix pour la liste de Mme CHARBONNIER : Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ;
4 bulletins blancs : M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.**

2020/030 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat pour l'extension du Lycée Van Gogh et la Construction du LEP Eiffel d'Ermont

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire	Suppléant
Corinne ROINÉ	Nicolas CHEMTOB

2020/031 - Désignations des représentants du Conseil Municipal au sein du SIEREIG

À la représentation proportionnelle au plus fort reste, le Conseil Municipal désigne ses représentants au sein du Syndicat intercommunal pour l'étude et la réalisation d'équipements d'intérêt général dans la région de Montmorency et d'Enghien (SIEREIG) :

Titulaires	Suppléants
Lionel MÉNARD Bernard LE DÛS	Quentin DUFOUR Hanan DECHAUX BEN MANSOUR

**25 voix pour la liste de M. MÉNARD : Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ;
6 voix pour la liste de M. COLLET : Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ;
4 bulletins blancs : M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.**

2020/032 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du SMDEGTVO

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaires	Suppléants
Tom MORISSE Francis LOUVRADOUX	Régis GRIMONPONT Quentin DUFOUR

2020/033 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du SIGEIF

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire	Suppléant
Quentin DUFOUR	Sylvaine BOUSSUARD-LE CREN

2020/034 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière animale du Val d'Oise

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire	Suppléant
Julia MANA	Viviane VEYSSIERE

2020/035 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion de l'école Jean Jaurès à Ermont

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaires	Suppléants
Christine MATTEI Nicolas CHEMTOB	Corinne ROINÉ Tom MORISSE

2020/036 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du SYNCOM (aide à la gestion des travaux de voirie)

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire	Suppléant
Bernard LE DÛS	Quentin DUFOUR

2020/037 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal d'Ermont-Eaubonne

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en

conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaires	Suppléants
Jean AUBIN Camille CARON	Tom MORISSE Hanan DECHAUX BEN MANSOUR

2020/038 - Désignation des représentants du Conseil Municipal du Conseil d'Administration du lycée polyvalent Louis Armand

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaires	Suppléants
Flora LEGENDRE Corinne ROINÉ	Aïcha AMADOU François ARMAND

2020/039 - Désignation des représentants du Conseil Municipal du Conseil d'Administration du collège d'enseignement secondaire André Chénier

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaires
Corinne ROINÉ Aïcha AMADOU

2020/040 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du collège d'enseignement secondaire Jules Ferry

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire	Suppléant
Nicolas CHEMTOB	Isabelle ARONSSOHN

2020/041 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole Paul Bert

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Nicolas CHEMTOB

2020/042 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole Mont d'Eaubonne

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Camille CARON

2020/043 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole Jean-Jacques Rousseau

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Corinne ROINÉ

2020/044 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole Flammarion

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Hanen DECHAUX BEN MANSOU

2020/045 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole Jean Macé

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Christine MATTEI

2020/046 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole La Cerisaie

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Christine MATTEI

2020/047 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole Rabelais

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Christine MATTEI

2020/048 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole de l'école privée Sainte Marguerite

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire	Suppléant
Christine MATTEI	Julia MANA

2020/049 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole de l'établissement intercommunal Jean Jaurès

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Christine MATTEI

2020/050 - Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil de surveillance du centre hospitalier intercommunal Simone Veil

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Marie-José BEAULANDE

2020/051 - Désignation d'un représentant du Conseil Municipal pour participer au tirage au sort qui permettra de désigner les représentants des collectivités locales au sein du conseil de discipline de recours d'Ile de France au Centre Interdépartemental de gestion (CIG)

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Marie-José BEAULANDE

2020/052 - Désignation d'un représentant du Conseil Municipal chargé des questions de défense auprès du Préfet du Val d'Oise

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Cyril MICHELET

2020/053 - Désignation des membres au sein de l'association Animathèque

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire	Suppléant
Camille CARON	Tom MORISSE

2020/054 - Désignation des membres au sein de l'Institut International Charles Perrault

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire	Suppléant
Camille CARON	Christiane MARMÈCHE

2020/055 - Désignation des membres au sein de Jumelage Eaubonne Budenheim

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire	Suppléant
Tom MORISSE	Julia MANA

2020/056 - Désignation des membres au sein de Jumelage Eaubonne Matlock

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaires	Suppléants
Tom MORISSE Francis LOUVRADOUX	Camille CARON Nicolas CHEMTOB

2020/057 - Désignation des membres au sein du CSME

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Jean AUBIN

2020/058 - Désignation des membres au sein de la JAE

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Jean AUBIN

2020/059 - Désignation d'un membre au sein de la JAE natation

En application des dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT, **le Conseil Municipal prend acte du fait qu'une seule liste a été présentée après appel à candidatures**, et qu'en conséquence, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de présentation de ladite liste après que Madame la Maire en ait donné lecture :

Titulaire
Jean AUBIN

2020/060 - Désignation des membres au sein d'Adeteiree

À la représentation proportionnelle au plus fort reste, le Conseil Municipal désigne ses représentants au sein du Conseil d'Administration de L'Association pour le Dépistage et le Traitement des Enfants Inadaptés de la Région d'Eaubonne-Ermont (Adeteiree) :

Titulaires
Hanen DECHAUX BEN MANSOUR Corinne ROINÉ Suzanne CHAPOY

25 voix pour la liste de Mme DECHAUX BEN MANSOUR : Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ;

6 voix pour la liste de Mme CHAPOY : Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ;

4 voix pour la liste de M. LE FUR : M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/061 - Désignation des membres au sein de Les Amis des Anciens D'Eaubonne

À la représentation proportionnelle au plus fort reste, le Conseil Municipal désigne ses représentants au sein du Conseil d'Administration de l'association Les Amis des Anciens D'Eaubonne :

Titulaires	Suppléants
Julia MANA Corinne ROINÉ Hervé COLLET	Dominique NOIRÉ

25 voix pour la liste de Mme DECHAUX BEN MANSOUR : Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ;

6 voix pour la liste de M. COLLET : Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ;

4 voix pour la liste de Mme DRAGIN : M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/062 - Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs

A la majorité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal approuve la création des 7 postes suivants :

Emplois fonctionnels

Grades créés	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Directeur Général Adjoint	TC	1	01/09/2020
Directeur Général Adjoint des Services Techniques	TC	1	01/09/2020

Filière animation

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Adjoint d'animation	TC	4	01/08/2020

Filière médico-sociale

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Infirmière en soins généraux de classe normale	TC	1	01/09/2020

Le Conseil Municipal approuve la modification par substitution des 8 postes suivants :

Filière administrative

Grades créés	Temps de travail	Nombre	Grades supprimés	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Rédacteur	TC	2	Adjoint administratif principal de 2e classe	TC	2	01/08/2020
Rédacteur	TC	1	Adjoint administratif principal de 1e classe	TC	1	01/09/2020

Filière culturelle

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Grade supprimé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1e classe	TNC 6 h 30	1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2e classe	TNC 6 h 30	1	01/08/2020

Filière animation

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Grade supprimé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Adjoint d'animation	TC	2	Animateur	TC	2	01/08/2020

Filière médico-sociale

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Grade supprimé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Educateur de jeunes enfants de 2e classe	TC	1	Educateur de jeunes enfants de 2e classe	TNC 80 %	1	28/07/2020

Filière sportive

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Grade supprimé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Educateur des APS	TC	1	Educateur des APS principal de 1e classe	TC	1	01/08/2020

27 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ; M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, non-inscrits

6 voix contre Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ;

2 abstentions : Mme DRAGIN et M. Grégory BERTHAULT, non-inscrits.

2020/063 - Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs – suppression de postes

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la suppression des 19 postes suivants :

Filière Administrative

GRADES SUPPRIMES	Temps de travail	NOMBRE	MOTIF DE LA SUPPRESSION
Attaché principal	TC	1	Retraite - 01/11/2019
Rédacteur principal de 2e classe	TC	1	Retraite - 01/01/2020
Adjoint administratif principal de 2e classe	TC	1	Disponibilité - 01/03/2019

Filière Technique

GRADES SUPPRIMES	Temps de travail	NOMBRE	MOTIF DE LA SUPPRESSION
Technicien principal de 1e classe	TC	1	Mutation - 01/10/2019
Technicien principal de 1e classe	TC	1	Retraite - 01/04/2019
Technicien principal de 2e classe	TC	1	Démission contractuel - 24/07/2019
Technicien principal de 2e classe	TC	1	Fin CDD - 02/09/2019
Adjoint technique principal de 1e classe	TC	1	Retraite - 01/10/2019
Adjoint technique principal de 1e classe	TC	1	Retraite - 01/12/2019
Adjoint technique principal de 2e classe	TC	1	Retraite - 01/11/2019
Adjoint technique principal de 2e classe	TC	1	Retraite - 01-12-2019
Adjoint technique principal de 2e classe	TC	1	Retraite - 01/12/2019
Adjoint technique principal de 2e classe	TC	1	Retraite - 01/12/2019

Filière Animation

GRADES SUPPRIMES	Temps de travail	NOMBRE	MOTIF DE LA SUPPRESSION
Adjoint d'animation	TNC 6 h 30	1	Retraite 01-10-2019
Adjoint d'animation principal de 2e classe	TC	1	Retraite - 01/10/2019

Filière Culturelle

GRADES SUPPRIMES	Temps de travail	Nombre	MOTIF DE LA SUPPRESSION
Assistant enseignement artistique principal de 1e classe	TNC 14 h 30	1	Poste inoccupé
Assistant enseignement artistique principal de 2e classe	TNC 3 h 15	1	Fin de CDD - 01/09/2019

Filière Médico-sociale

GRADES SUPPRIMES	Temps de travail	NOMBRE	MOTIF DE LA SUPPRESSION
Puéricultrice de classe supérieure	TC	1	Mutation 06-01-2020
ATSEM principal de 1e classe	TC	1	Retraite 01-01-2020

30 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, Ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* à l'exception de **Mme CHAPOY Suzanne**

5 abstentions : Mme CHAPOY Suzanne du groupe *Eaubonne une ambition renouvelée*, M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, Mme DRAGIN M. Grégory BERTHAULT, non-inscrits.

2020/064 - Ressources humaines – Instauration d'une prime exceptionnelle aux agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19

A l'unanimité, le Conseil Municipal instaure une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

Cette prime sera attribuée :

- aux agents ayant exercé leurs missions en présentiel et été exposé au public du 16 mars au 10 mai 2020, selon un taux journalier de 33 euros. Elle sera d'un montant maximum de 1000 €.
- aux agents ayant contribué à la continuité du service public en exerçant leurs missions en présentiel, sans exposition au public, selon un taux journalier de 10 euros. Elle sera d'un montant maximum de 280 €.
- aux directeurs mobilisés pour déclencher et mettre en œuvre le plan de continuité de l'activité en lien avec la mesure de confinement et adapter toutes les modalités organisationnelles au contexte sanitaire et selon les trois critères suivants : le surcroît significatif de la charge de travail en raison de la gestion de la crise sanitaire (à corréliser avec la réduction de l'activité induite par la mesure de confinement), l'adaptation de l'organisation du travail et des projets (pilotés par la direction), rendue nécessaire, voire imposée, par la survenance de la crise sanitaire, et enfin l'exposition en raison de la nécessité de se rendre physiquement présent sur le lieu de travail.

L'ensemble de ces critères permet de retenir trois taux :

- Taux n°1 : 200 € = surcroît significatif de la charge de travail ;
- Taux n°2 : 400 € = surcroît significatif de la charge de travail, adaptation de l'organisation du travail et des projets ;
- Taux n°3 : 800 € = surcroît significatif de la charge de travail, adaptation de l'organisation du travail et des projets, et exposition.

La liste des bénéficiaires ainsi que le taux applicable à chacun d'entre eux sont proposés par le Directeur Général des Services à l'Autorité Territoriale au regard des trois critères préalablement définis.

Elle sera versée en une fois, sur la paie du mois d'août 2020 et sera exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales.

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle dans le respect des principes définis ci-dessus et dit que les crédits nécessaires au versement de ce régime indemnitaire sont inscrits au budget, chapitre 012.

35 voix pour : *Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble !* ; *Groupe Eaubonne une ambition renouvelée* : M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/065 -Ressources Humaines - Modification de la délibération ayant trait au RIFSEEP-élargissement des bénéficiaires

A l'unanimité, le Conseil Municipal modifie l'article 2 de la délibération n°2018/083 du 30 mai 2018 portant modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel et y remplace l'annexe 1 selon le tableau suivant :

Groupe de fonctions	Fonctions	Montants annuels minima et maxima d'IFSE		Montants plafonds d'IFSE pour agents logés pour nécessité absolue de service	Montant annuels plafonds de CIA
		Minima	Maxima		Maxima
CADRE d'EMPLOI DES ATTACHES TERRITORIAUX, INGENIEUR TERRITORIAUX, INFIRMIERS, PSYCHOLOGUES, PUERICULTRICE, EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS, ASSISTANTS SOCIAUX EDUCATIFS					
Groupe A1	DGS DGA	13 800 €	36 210 €	22 310 €	6 390 €
Groupe A2	Directeur secteur stratégique ou effectifs > 50	9 240 €	32 130 €	17 250 €	5 670 €
Groupe A3	Directeur d'effectifs < 50 / directeur adjoint	8 520 €	25 500 €	14 320 €	4 500 €
Groupe A4	Chef de service / Expert / Chargé de mission	4 920 €	20 400 €	11 160 €	3 600 €
CADRE d'EMPLOI DES REDACTEURS, DES EDUCATEURS DES APS, DES ANIMATEURS, TECHNICIENS					
Groupe B1	Directeur / Chef de service	4 920 €	17 480€	8 030 €	2 380 €
Groupe B2	Encadrant de proximité / Assistant de direction / Coordinateur	3 240 €	16 015 €	7 220 €	2 185 €
Groupe B3	Directeur de structure / Expert /	2 760 €	14 650 €	6 670 €	1 995 €
CADRE d'EMPLOI DES AGENTS DE MAITRISE					
Groupe C1	Chef d'équipe / Référent technique	2 760 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €
CADRE d'EMPLOI DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX, ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX, ADJOINTS d'ANIMATION TERRITORIAUX, DES ATSEM, DES AGENTS SOCIAUX, DES OPERATEURS DES APS, AUXILIAIRES DE PUERICULURE ET AUXILIAIRES DE SOINS					
Groupe C2	Gestionnaire / Instructeur / Assistant de direction / Technicien / Référent / Educateur / Chargé de communication / Expert / Auxiliaires de Puériculture	2 160 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €
Groupe C3	Agent d'entretien / Gardien / animateur / Agent spécialisé / ATSEM / Agent / Auxiliaire de soins	1 200 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €

Il dit que les autres articles et dispositions restent inchangés et que les crédits nécessaires au versement de ce régime indemnitaire sont inscrits au budget, chapitre 012.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.

2020/066 -Ressources Humaines - indemnités des élus

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le montant des indemnités de fonctions proposés ci-après :

	Pourcentage délibéré du montant maximum	Indemnités d'élus	Majoration chef lieu de canton (+15%)	Brut mensuel
Maire	76,03%	2957,11	443,57	3400,68
10 Adjointes au Maire	25,72%	1000,35	150,05	1150,41
5 conseillers délégués	10,29%	400,22	0,00	400,22
19 conseillers municipaux	2,58%	100,35	0,00	100,35
Total mensuel				18 812,43
Total annuel				225 749,14

Il dit que ces mesures sont applicables à compter du 3 juillet 2020 et que le retrait d'une délégation par arrêté interrompt le versement des indemnités conformément à la réglementation applicable. Il précise que ces indemnités seront revalorisées lors de chaque majoration de traitement appliquée aux fonctionnaires.

35 voix pour : *Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.*

2020/067 -Ressources Humaines - droit à la formation des membres du Conseil Municipal pour le mandat 2020-2026 – orientations générales

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le règlement intérieur pour la formation de la commune. Il autorise Madame la Maire à signer avec les organismes de formation agréés les conventions présentées préalablement à toute action de formation en lien avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la Ville par les élus au Conseil Municipal et à mandater le paiement de toute facture relative à la participation effective des élus à une journée d'étude, de stage ou une session de formation organisée par un organisme agréé. Il autorise à rembourser les frais de déplacement et de restauration engagés par les élus et nécessairement liés aux formations sur présentation de pièces justificatives, ainsi que les pertes de revenus éventuelles, résultant de l'exercice de ce droit à la formation, sur justification et dans la limite prévue à l'alinéa 2 de l'article L.2123.14 du Code général des collectivités territoriales. Il décide selon les capacités budgétaires de prévoir chaque année l'enveloppe financière prévue à cet effet.

35 voix pour : *Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; M. Corentin LE FUR, Mme Aurore Jacob, M. Grégory BERTHAULT et Mme Catherine DRAGIN non-inscrits.*

La séance est levée à 23h37

Le 22 juillet 2020,

La Maire,

Marie-José BEAULANDE

Le Groupe "Eaubonne Notre Ville, Ensemble !" : Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanan, M. MENARD Lionel, Mme DUTOUQUET-LEBRUN Evelyne, M. GRIMONPOINT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE-CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, Mme MARMÈCHE Christiane, M. LIMONZIN Vincent, Mme VEYSSIERE Viviane, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle ;

Le Groupe Eaubonne une ambition renouvelée : M. DUBLINEAU ; Mme MENEY ; M. BALLOY ; Mme CHARBONNIER ; M. COLLET ; Mme CHAPOY ;

M. LE FUR ; Mme JACOB non-inscrits

M. BERTHAULT Grégory, non-inscrit

Mme DRAGIN Catherine, non-inscrite